



VILLE D'ANTIBES

Département des Alpes-Maritimes

Unité Conseil municipal
AC/SM/MB

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 22 JANVIER 2015
QUESTIONS ORALES

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L. 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

Le jeudi 22 janvier 2015 à 15h00, le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 15 janvier 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

En début de séance Monsieur le Maire a proposé une minute de silence en hommage à Madame Annie CLECH, Conseillère municipale, du Groupe Rassemblement Bleu Marine pour Antibes, décédée et a fait part de son remplacement au sein du Conseil municipal par Monsieur Louis LO FARO, Conseiller municipal.

APPEL NOMINAL

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations :

Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN à M. AMAR
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS
Mme Khéra BADAOUÏ à M. Eric PAUGET (*arrivée en cours de séance*)
M. Bernard MONIER à Mme Marguerite BLAZY
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Marc GERIOS à M. Tanguy CORNEC

Absents :

Mme Angèle MURATORI,
M. André-Luc SEITHER
Mme Agnès GAILLOT (*arrivée en cours de séance*)

Présents : 39 / procurations : 7 / absent : 3

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MISSANA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Après que Monsieur le Maire a rappelé le nombre de questions orales avec débat (deux questions avec débat pour le groupe de la Majorité, trois questions avec débat pour l'Opposition réparties à hauteur de une par groupe) ainsi que les temps de parole respectifs des groupes afin que chacun puisse s'exprimer, les débats se sont engagés sur la base des questions qui suivent.

La dactylographie du contenu de l'ensemble des débats enregistrés étant actuellement entre les mains du prestataire de la commune, les Présidents de groupe sont informés, dans la même huitaine que le présent compte-rendu, qu'ils recevront l'intégralité de la teneur des débats à l'occasion du procès-verbal intégral qui leur sera soumis lors de la séance de Conseil suivant celle du 6 février 2015.

En outre, lors de cette même séance, l'amendement du règlement intérieur du Conseil municipal sera soumis à l'Assemblée pour prendre en compte les nouvelles modalités expérimentales de déroulement des questions orales, telles qu'elles ont été mises en œuvre le 22 janvier 2015 en accord entre l'ensemble des groupes constitués au sein de l'Assemblée.

GRUPE RASSEMBLEMENT BLEU MARINE POUR ANTIBES

Question

TITRE	LES FINANCES LOCALES
	<p><i>Le groupe RBMA est conscient des nécessaires économies qu'appelle la conjoncture morose de l'économie française, mais regrette que M. le Maire ait eu la volonté de donner un coup d'accélérateur sur les dépenses d'investissement non productives, avant le coup de frein qui était prévisible et rendu inévitable du fait de la baisse programmée des dotations accordées par l'État, conjointement à une baisse des recettes qui, elle-aussi était prévisible du fait de la politique socialiste.</i></p> <p><i>Le groupe RBMA regrette aussi les deux lois de décentralisations ratées par la droite, la gauche et le centre impactent très défavorablement les budgets des Communes, tout en augmentant sensiblement les budgets globaux des collectivités territoriales.</i></p> <p><i>Malgré les baisses de recettes subies par la commune, de multiples petites hausses affectent son secteur productif, impactant défavorablement l'activité, le tourisme et l'emploi dans notre département:</i></p> <p><i>Les entreprises subissent une hausse conséquente de leur cotisation sur la valeur ajoutée, les résidences secondaires subissent une hausse de 3% de leur taxe d'habitation, les quartiers nouveaux subissent une inflation de leurs taxes pour cause d'équipements supplémentaires, etc..</i></p> <p><i>1-M. Le Maire est-il prêt à s'engager à ne plus augmenter les prélèvements sur le secteur productif, dans les prochaines années?</i></p> <p><i>Mais cette hausse de prélèvements s'accompagne d'une hausse des dépenses de personnel des collectivités, qui ont progressé de 3,1 % en 2013, et démontrent, s'il en était besoin, que le mille-feuille territorial n'entraîne aucune économie d'échelle, bien au contraire!</i></p> <p><i>Dans son rapport du 14 octobre 2014, la cour des comptes précise que les dépenses de fonctionnement du secteur public local sont passées de 37,9% en 1983 à 51% en 2013, comme conséquence aux deux lois de décentralisation ratées de la droite et de la gauche. La cour des comptes conclut que l'un des enjeux majeurs des prochaines années réside dans la maîtrise des dépenses de personnel. La masse salariale a en effet continué de progresser en 2014, sous l'effet notamment de la hausse des effectifs, des salaires et primes, du relèvement des cotisations retrait, de la revalorisation indiciaire de la fonction publique territoriale...</i></p>

Afin de déterminer l'impact de la CASA sur le budget communal, le groupe RBMA souhaite connaître l'évolution globale du budget de la Municipalité d'Antibes et de son pro-rata budgétaire dans la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis.

3-Si, comme nous le prévoyons, ce budget global Commune+CASA a augmenté exagérément, M. le Maire s'engage-t-il à fixer un objectif commun d'économies pour ce double budget dans les prochaines années, et des règles plus contraignantes dans la maîtrise de leurs dépenses communes de personnel, conditions sine qua non pour que le couple CASA-Commune cesse l'inflation de ses prélèvements au secteur productif ?

4-Afin d'atteindre ses objectifs d'économie, le groupe RBMA suggère que de nombreuses dépenses sont inutiles, envois d'imprimés coûteux à l'heure de la dématérialisation, feu d'artifice du 1er janvier inutile, subventions irréalistes aux très nombreuses associations Antiboises, animations etc..

La municipalité peut-elle en prévision des prochaines baisses de dotation de l'état, recenser ces économies prioritaires et fixer avec la CASA des objectifs communs d'évolution du pilotage des finances locales ?

GROUPE LA GAUCHE UNIE, SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE

Question

TITRE	LES DEPLACEMENTS
	<p><i>Quel que soit le mode de déplacement choisi, voiture, transports en commun, piétonnier, deux roues, vélo, il devient de plus en plus difficile de se déplacer dans Antibes. Le moindre évènement, climatique ou autre, bloque complètement la ville.</i></p> <p><i>On consacre de plus en plus de temps en déplacement, pour se rendre à son travail, pour ses loisirs, pour des déplacements familiaux. Ceci génère une perte de temps, d'argent mais aussi une consommation importante d'énergie fossile et de la pollution atmosphérique et du bruit.</i></p> <p><i>Pour nous tout est lié, voiture, stationnement, transports en commun, piétons, vélos et tout doit être analysé et organisé de façon globale et systémique.</i></p> <p>- Voiture</p> <p><i>Le plan de circulation doit être revu. Actuellement, il ne fluidifie pas la circulation, bien au contraire. Les voitures sont souvent obligées de faire des détours au lieu de prendre des voies directes. Il y a des sens de circulation incompréhensibles. Les véhicules en transit traversent le centre-ville. La signalétique n'est pas optimum.</i></p> <p><i>Il est nécessaire de refaire une étude du plan de circulation et de le réorganiser pour tenir compte des évolutions de la circulation en ville, la fluidifier et diminuer le nombre de voitures en centre-ville.</i></p> <p>- Stationnement</p> <p><i>Diminuer le nombre de voitures circulants en ville et le stationnement en surface nécessitent des parkings de délestage en entrées de ville, des transports en commun rapides vers le centre-ville et des parkings en ville à un prix raisonnable. Des navettes devraient permettre de rejoindre rapidement le centre-ville depuis les parkings de délestage. Actuellement, il n'y a pas de navettes vers et dans la vieille ville.</i></p>

	<p><i>Les parkings en DSP sont beaucoup trop chers pour être une alternative au stationnement en surface. Le prix des parkings devrait être renégocié avec les délégataires.</i></p> <p><i>Vous vous étiez engagé à instaurer le stationnement en surface 1 heure gratuite Quand ? Vous pouvez aussi instaurer le paiement à la minute. Les parcmètres le permettent.</i></p> <p><i>Quels sont les projets pour limiter le stationnement en surface et plus de rotation des véhicules ?</i></p> <p>- Transports en commun <i>L'ouverture de la gare multimodale devait permettre une réorganisation des circuits des bus pour limiter les grands bus en centre-ville. Qu'en est-il ?</i></p> <p>- Piétons <i>Les déplacements piétons dans la vieille ville sont très dangereux, rues étroites, circulation des voitures, etc.</i> <i>Qu'en est-il du projet de piétonisation de la vieille ville?</i> <i>Par endroit, des raccourcis piétons pourraient être créés pour faciliter les déplacements piétonniers et ainsi dans beaucoup de cas, éviter d'utiliser la voiture.</i> <i>Il devrait en être tenu compte lors de l'attribution des permis de construire.</i> <i>Ce point sera-t-il retenu lors de la refonte du PLU ?</i></p> <p>- Vélos <i>Antibes ne dispose pratiquement pas de vraies pistes cyclables mais des bandes cyclables (peinture verte sur les trottoirs) dangereuses, tant pour les piétons que pour les cyclistes.</i> <i>Il est nécessaire de créer de véritables pistes cyclables, là encore pour dégager les voitures de la ville et sécuriser les déplacements des vélos et des piétons.</i></p> <p><i>Quels sont vos projets sur tous ces points pour améliorer les déplacements sur la commune ?</i></p>
--	---

Arrivée Mme GAILLOT

Présents : 40 / procurations : 7 / absents : 2

GRUPE FRONT DE GAUCHE

Question

TITRE	LA POLITIQUE EDUCATIVE
Texte	<p><i>Un rapport de l'OCDE en 2014 signalait que les inégalités scolaires ne cessaient de croître dans notre pays, certains disent que « l'ascenseur social » ne fonctionne plus.</i></p> <p><i>Dans le contexte actuel d'une république déchirée par de fortes divisions, il est essentiel de reparler d'égalité mais encore plus de prendre des décisions politiques qui permettent d'aboutir à cette égalité.</i></p> <p><i>La première des égalités est bien la gratuité de l'école publique.</i></p> <p><i>Nous savons tous que la réforme des rythmes scolaires n'est pas en l'état facteur d'égalité à cause du désengagement financier de l'état, des équipements des communes très différents et des capacités financières des communes à embaucher bien différentes.</i></p>

Cependant cette loi existe et la ville d'Antibes dispose de moyens financiers suffisants pour répondre aux besoins des enfants de notre ville : besoin de bonnes conditions d'apprentissage avec des locaux et du matériel adaptés, besoin de personnels d'encadrement, besoin de développer l'accès aux lieux de culture et d'activités physiques ...

Je sais qu'à la rentrée de janvier, quelques décisions ont été prises comme la création d'une équipe volante d'ATSEM et 30 000€ pour l'organisation des NAP. C'est un début mais rien sur les aides des classes découvertes ou classes transplantées.

La politique éducative doit être un engagement à long terme alors quels sont les projets de la ville d'Antibes concernant les affaires scolaires (matériel, activités périscolaires, rénovation des écoles...) ?

Arrivée Mme BADAoui – la procuration à M. PAUGET s'annule

Présents : 41 / procurations : 6 / absents : 2

GRUPE ENSEMBLE POUR ANTIBES-JUAN-LES-PINS

Question

TITRE	LA SECURITE
	<p><i>Parce qu'il s'agit pour elle d'un engagement et d'une exigence majeure pour elle, la Municipalité a toujours réaffirmé son attachement à assurer, notamment dans le cadre des pouvoirs de police municipale qui sont dévolus à l'exécutif, la sécurité de nos concitoyens.</i></p> <p><i>C'est ainsi qu'au quotidien, aucune piste n'est négligée pour qu'elle soit garantie, en tous lieux et en tous moments, par le biais des ressources que la Municipalité peut mobiliser en interne comme au travers des partenariats extérieurs qu'elle mobilise.</i></p> <p><i>En ce début d'année 2015, où la question de la sécurité est malheureusement au cœur de tous les débats, est-il possible de faire un bilan de l'année 2014 dans ce domaine, tant en termes de coopérations que de résultats obtenus, mais également de présenter les actions envisagées pour l'avenir ?</i></p>

Départ Mme CHEVALIER

Départ M. RAMBAUD

Départ M. TIVOLI

Départ M. CORNEC – la procuration de M. GERIOS s'annule

Départ M. LO FARO

Présents : 36 / procurations : 5 / absents : 8

GRUPE ENSEMBLE POUR ANTIBES-JUAN-LES-PINS

Question

TITRE	L'EMPLOI ET L'ECONOMIE
	<p><i>Dans une période d'accroissement du chômage et de contraintes financières qui vont peser lourdement sur les budgets des collectivités territoriales, l'année 2015 s'annonce difficile sur le plan de l'économie et de l'emploi, quel que soit le territoire sur lequel on se situe.</i></p>

Ainsi et malgré les annonces faites par le gouvernement en 2012, puis en 2013, le marché de l'emploi n'a cessé de se dégrader dans notre pays, touchant durement tous les bassins d'emplois, y compris celui des Alpes Maritimes, qui a connu une croissance du chômage de 1,4% en 2014, alors qu'elle a été de 5% au niveau national.

Les collectivités territoriales réalisent plus de 75% de l'investissement public, destiné très largement à soutenir l'activité économique et le maintien des entreprises au niveau local. Cet investissement est aujourd'hui menacé par la baisse drastique des dotations de l'Etat, près de 11 milliards d'euros répartis sur 3 exercices budgétaires !

Dans le cadre du précédent mandat, la Municipalité a mené une politique active de construction de grands équipements, parmi lesquels la reconstruction du Palais des Congrès, la construction de la salle AzurAréna, l'aménagement de l'esplanade du Pré des Pêcheurs inauguré en fin d'année, ainsi qu'un plan ambitieux d'infrastructures destiné à la sécurité des biens et des personnes, dans le cadre par exemple de la lutte contre les inondations.

Dans le même temps, la Communauté d'Agglomération a également investi sur la commune, dans le cadre des équipements structurants, tels que la salle de spectacle Anthéa, le Pôle d'Echanges Multimodal destiné, à faciliter les déplacements des actifs sur le bassin antibois et sophilopolitain, sans oublier la politique de construction de logements dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat, et les mesures de soutien à l'innovation et à l'implantation des entreprises.

En conséquence, pouvez-vous nous indiquer dans quelle mesure toutes ces actions ainsi que celles à venir sur ce nouveau mandat, vont permettre à notre territoire de conserver son dynamisme économique et de continuer à créer de l'emploi, le bassin antibois ayant été le seul des Alpes Maritimes à créer de l'emploi en 2014 ?

La séance est levée à 17 heures 40.

Fait à Antibes le 29 janvier 2015

Directeur Général des Services,

Stéphane PINTRE